

	DIRECTION DES ÉCOLES ET INSTITUTS DE FORMATION	IRFSS UF 7080
	FICHE MISSION DU COACH	

La posture du coach :

- Il s'engage à respecter le secret professionnel. Il est soumis à la plus stricte confidentialité sur les missions et résultats obtenus
- Il maintient son libre-arbitre dans une relation de confiance et exerce ses missions avec compétence, conscience et indépendance
- Il fait avec la culture, et les contraintes de l'organisation pour laquelle il travaille. Il peut refuser un accompagnement et dans ce cas, il a l'obligation d'orienter la personne vers un confrère ou vers un autre professionnel
- Il s'entend avec le coaché sur la demande et sur ses enjeux, la fréquence et la durée de l'accompagnement au travers d'un contrat
- Il prévoit les modalités d'interruption de la mission par l'une ou l'autre des parties.
- Il fait identifier et valorise les avancées
- Il privilégie le processus d'autonomisation
- Il se questionne en continu sur ses attitudes, sur sa posture

« C'est par la présence à Soi que nous cultivons la présence à l'Autre dans nos relations professionnelles »

Charte Déontologique

RESPECT DES PERSONNES

Le coach respecte les droits, l'intégrité, les convictions et la sécurité de la personne.

CONFIDENTIALITE ET SECRET PROFESSIONNEL

Le coach s'engage à respecter le secret professionnel. Il est soumis à la plus stricte confidentialité sur les missions et résultats obtenus.

INDEPENDANCE, IMPARTIALITE, INTEGRITE

Le coach maintient son libre-arbitre dans une relation de confiance et exerce ses missions avec compétence, conscience et indépendance. Il œuvre dans l'intérêt du coaché dans le respect des principes de loyauté.

FAIRE PREUVE DE PROFESSIONNALISME

Le coach fait avec les usages, la culture, et les contraintes de l'organisation pour laquelle il travaille. Il respecte les règlements et lois en vigueur. Il peut refuser un accompagnement et dans ce cas, il a l'obligation d'orienter la personne vers un confrère ou vers un autre professionnel. Il s'engage à fournir un rapport d'activité tous les ans.

APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

Le coach s'engage à maintenir, améliorer et réactualiser ses compétences. Le coach travaille le sens de ses pratiques dans le cadre de séances d'Intervision et de supervision. Il cultive sa vigilance éthique

PRINCIPE DE CONTRATUALISATION

Le coach s'entend avec le coaché sur la demande et sur ses enjeux, la fréquence et la durée de l'accompagnement au travers d'un contrat.

Il prévoit les modalités d'interruption de la mission par l'une ou l'autre des parties.

Coaching Individuel pour les Etudiants



Le savez-vous ?

Votre institution APHM vous propose un dispositif de coaching : un accompagnement professionnel novateur et singulier pour mener à bien vos projets.

Où ?

Dans 3 Instituts de formation différents :

- Houphouët Boigny
- IFSI Sainte Marguerite
- IFSI Capelette

Le coaching : de quoi s'agit-il ?

Un accompagnement confidentiel

Sous forme d'entretien individuel sur une période définie

Dans un espace d'écoute privilégié et de confiance favorable au changement

Un engagement contractualisé qui s'inscrit dans la durée

Le coaching, pour quoi faire ?

Vous vous interrogez sur votre projet professionnel, sur une nouvelle prise de fonction, sur une réorientation professionnelle...

Le coaching, c'est une opportunité pour :

- Accélérer votre dynamique de changement
- Renforcer votre confiance en vous
- Faciliter votre prise d'initiatives, votre positionnement
- Stimuler votre réflexivité et votre capacité de questionnement
- Valoriser vos potentiels
- Vivre mieux votre stress

Le coaching, vous permet d'accroître votre bien être dans votre processus de professionnalisation.

Pour qui ?

Pour vous, étudiants de l'APHM destinés à exercer des métiers de la relation humaine,

Quel que soit votre parcours antérieur,

Quel que soit votre niveau d'études.

Par qui ?

Trois cadres de santé diplômées en Master 2 Coach, Consultant, Sciences de l'Education, Intervenant en Ressources Humaines,

Ayant une expertise dans l'ingénierie de la formation et dans l'organisation des soins :

- Sylvie GEFFRAY PIETRI : Houphouët Boigny
- Georgette LETON : IFSI Sainte Marguerite
- Fatiha MEZI : IFSI Capelette

Comment nous contacter ?

Aux numéros suivants :

Sylvie GEFFRAY PIETRI : 04.91.96.67.48
sylvie.geffray@ap-hm.fr

Georgette LETON : 04.91.74.55.74
georgette.leton@ap-hm.fr

Fatiha MEZI : 04.91.38.49.04
fatiha.mezi@ap-hm.fr

